

L'École calédonienne est en marche



Tout savoir sur le projet éducatif calédonien



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE

Une École calédonienne pour le pays

La Nouvelle-Calédonie vient de se doter d'un projet éducatif, fruit de plusieurs années de réflexion et de concertation, notamment à travers le Grand débat sur l'avenir de l'École calédonienne engagé en 2010. Votée au Congrès le 15 janvier dernier, la délibération sur l'avenir de notre École détermine les grandes orientations de ce projet et s'appuie sur l'héritage des valeurs républicaines. Elle pose les bases d'une École adaptée aux réalités du pays, fondée sur le respect mutuel, la solidarité et la tolérance. Elle nourrit enfin les valeurs du « vivre ensemble » en faisant de l'École le creuset du destin commun.

Fidèle aux principes essentiels que sont le droit à l'éducation pour tous et la liberté de l'enseignement, la Nouvelle-Calédonie entend développer une École de qualité pour ses enfants, gratuite, laïque et obligatoire. En améliorant le fonctionnement de ses établissements scolaires et les résultats de ses élèves, elle aspire à former des citoyens engagés dans la construction de leur pays et aptes à s'insérer dans le monde. Elle donne enfin à tous les mêmes chances de réussite et d'insertion dans un souci d'équité et d'égalité.

Si l'État continuera à délivrer les diplômes, à définir les programmes des collèges et des lycées et à assurer le contrôle des personnels, nous bâtirons une École ancrée dans son pays et ouverte sur le monde, qui forme, éduque et transmet des savoirs. L'avenir de l'École calédonienne est en marche. C'est celle que nous voulons pour nos enfants. **C'est ce projet que nous souhaitons vous présenter aujourd'hui.**

Philippe Germain, président du gouvernement

Hélène Iékaué, membre du gouvernement en charge de l'enseignement et de la mise en place du service civique

Adaptation de l'École calédonienne aux contextes locaux :

pour reconnaître les différences et construire des parcours individualisés de qualité.

Laïcité et liberté de l'enseignement :

pour garantir le libre choix du mode d'éducation dans le respect des convictions personnelles et religieuses.

Éducation pour tous :

pour que chacune et chacun puissent se réaliser au sein de la société.

LES GRANDS PRINCIPES DE L'ÉCOLE CALÉDONIENNE

Équité :

pour permettre à tous d'accéder à la formation et à la réussite, et notamment aux enfants en situation de handicap.

Égalité d'accès et de traitement des élèves :

pour favoriser la diversité des élèves et lutter contre toute forme de discrimination.

Gratuité scolaire :

pour assurer l'inscription gratuite dans l'enseignement public et limiter les coûts de scolarisation pour les parents.

CHIFFRES CLÉS

En 2015, 72 638 élèves et étudiants étaient scolarisés en Nouvelle-Calédonie dans les établissements d'enseignement public et privé. Le territoire compte une université, 259 écoles maternelles et primaires, 56 collèges et 19 lycées généraux, technologiques, professionnels et agricoles. Environ 6 000 personnes travaillent dans le secteur de l'éducation, lequel représente un coût annuel de près de 100 milliards de francs.



Prendre en compte la diversité des enfants, pour favoriser la réussite de tous

✓ Garantir la réussite de tous les élèves

- ➔ Chaque enfant doit **acquérir un socle commun de connaissances**, de compétences, de valeurs et d'attitudes pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen.






DES OBJECTIFS DE RÉUSSITE AMBITIEUX




La Nouvelle-Calédonie souhaite favoriser la réussite scolaire du plus grand nombre. Aussi, elle se donne comme objectif d'emmener **100 %** de collégiens au diplôme national du brevet et, à l'échéance 2020, **75 %** d'une classe d'âge de lycéens au baccalauréat. Pour 2025, **40 %** des étudiants d'une même génération devront avoir validé une formation de trois ans après le bac, soit un niveau licence.

✓ Adapter le fonctionnement de l'École à la diversité des élèves

- ➔ C'est créer un parcours de **formation et d'orientation** sur mesure. 
- ➔ C'est attribuer des **aides personnalisées et individualisées** aux enfants ayant des besoins éducatifs spécifiques. 
- ➔ C'est accorder une **attention particulière** aux enfants en situation de handicap. 

✓ Donner des moyens supplémentaires aux établissements en difficulté

- ➔ Des **contrats d'objectifs ciblés** sur la réussite des élèves vont permettre aux établissements en difficulté (écoles, collèges et lycées) de négocier des moyens supplémentaires. 



Développer l'identité de l'École calédonienne, pour favoriser le vivre ensemble

✓ Renforcer l'engagement citoyen des élèves

➔ Tout au long de leur scolarité, les enfants de 5 à 16 ans devront valider des **actions attestant leur engagement civique**.

MOI



➔ Dans le cadre du **service civique calédonien**, tous les élèves de 16 à 18 ans en situation de décrochage scolaire auront l'obligation de suivre une formation.

➔ La création d'un **conseil calédonien de la vie lycéenne** permettra de recueillir l'avis des représentants des lycéens pour toute la Nouvelle-Calédonie.

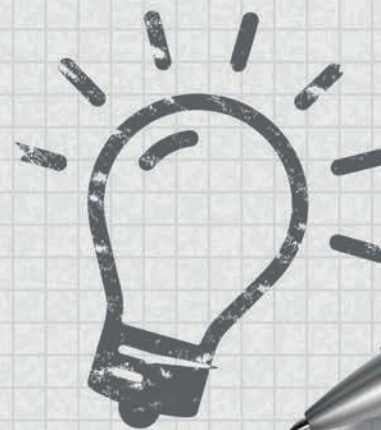


✓ Valoriser l'enseignement de la culture et des langues kanak

➔ L'**enseignement des fondamentaux de la culture kanak** sera donné à chaque élève.



➔ Un **enseignement optionnel des langues kanak** est proposé dans chaque collège et lycée public.



LE SERVICE CIVIQUE CALÉDONIEN



Tous les ans, près de **700 jeunes Calédoniens** quittent le système scolaire sans diplôme ni qualification. Le service civique mis en place par la Nouvelle-Calédonie a pour objectif d'**accompagner ces adolescents âgés de 16 à 18 ans** en situation de décrochage scolaire et de leur offrir de nouvelles perspectives d'avenir. Grâce à ce dispositif obligatoire, **ils pourront suivre une formation, acquérir de nouvelles compétences et atteindre un niveau de qualification reconnu**.

3 ambition

Créer un environnement de travail favorable, pour un meilleur épanouissement de l'élève à l'École

✓ Instaurer un climat scolaire propice à la réussite des élèves

➔ Les élèves ont des **devoirs et des obligations** tels que l'assiduité en classe, le suivi des programmes ou encore le respect des personnels.



➔ La Nouvelle-Calédonie **garantit la sécurité de tous** au sein des établissements scolaires.

➔ Les parents, les acteurs institutionnels, économiques et sociaux, les associations et les autorités coutumières vont **contribuer à la définition et à l'évolution de la politique éducative du Pays**.

✓ Valoriser les activités physiques et sportives

➔ Les activités physiques et sportives proposées par les associations scolaires seront mises en valeur car elles contribuent **au bien-être et au développement des élèves**.



✓ Éduquer à la santé et au développement durable tout au long de la scolarité

➔ Des enfants en bonne santé sont des enfants qui réussissent mieux ; c'est pourquoi **des actions de promotion de la santé** seront portées par l'ensemble des personnels.

➔ Tous les établissements devront s'inscrire dans **une démarche labellisée de développement durable**.



✓ Adapter les rythmes scolaires dans l'intérêt des élèves

➔ L'organisation d'un nouveau calendrier scolaire est à l'étude afin de mieux **s'adapter aux rythmes de l'enfant**.

➔ Une **réorganisation des transports scolaires** est envisagée pour mieux correspondre aux besoins des enfants.



DES ÉLÈVES EN BONNE SANTÉ

La santé est un **enjeu primordial** en Nouvelle-Calédonie. Dès le plus jeune âge, l'éducation sanitaire constitue **l'une des conditions de la réussite scolaire**. Elle permet aux enfants d'acquérir de bons réflexes sur l'alimentation, l'hygiène ou les activités physiques et d'**adopter des comportements responsables**. Pour un meilleur suivi de la santé des élèves, les médecins et les infirmières scolaires, les assistantes sociales et les centres médico-sociaux travailleront en synergie avec les personnels enseignants.

4^e ambition

Ouvrir l'École calédonienne sur la région Océanie et sur le monde, pour répondre aux défis du XXI^e siècle

✓ Le numérique à l'école

➔ La Nouvelle-Calédonie poursuit son programme d'équipement des établissements en **outils numériques** et en **accès à l'Internet haut et très haut débit**.



➔ Face aux évolutions des technologies numériques, la Nouvelle-Calédonie favorise la **formation des enseignants**.



FAVORISER L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE

Tous les élèves, sans distinction, doivent pouvoir **accéder à des ressources numériques et à Internet durant leur parcours de formation**. L'équipement des établissements avec du matériel performant et mobile – tablettes ou ordinateurs portables – constitue une priorité pour **réduire les inégalités d'accès** et favoriser l'innovation pédagogique, tout en s'adaptant aux besoins de chaque élève.

✓ Le développement des partenariats avec le monde du travail

➔ Les formations professionnelles dispensées aux élèves sont **adaptées aux besoins économiques** de la Nouvelle-Calédonie.



➔ La possibilité pour les enseignants de bénéficier de **périodes d'immersion dans les entreprises** est encouragée.



✓ La découverte du monde

➔ Les conditions seront réunies pour que chaque élève puisse, au cours de sa scolarité, **découvrir une province** de la Nouvelle-Calédonie et **faire un voyage scolaire hors du territoire**.

➔ **L'apprentissage de l'anglais** et le développement des échanges linguistiques sont renforcés.





Et ensuite ?

Dès cette année, le préambule du projet éducatif sera affiché dans tous les établissements scolaires du pays.

Les écoles, collèges et lycées de Nouvelle-Calédonie vont adapter leurs projets d'établissement aux nouvelles orientations de l'École calédonienne. Parallèlement, des groupes de travail issus de la communauté éducative vont définir les actions qui s'appliqueront à la rentrée 2017.

Un observatoire de la réussite éducative sera mis en place pour évaluer et préconiser d'éventuelles adaptations de la politique éducative du pays.